

Image not found or type unknown



Signature imitée pour signature de marchés

Par **andral**, le **22/03/2012** à **09:44**

Bonjour,
Mon employeur a imité ma signature dans des marchés avec des collectivités pour la réalisation de stations d'épuration, j'ai les copies des documents avec ma signature imitée.
Si je l'attaque au pénal, puis-je espérer de gagner ?
Nota : je suis directeur technique dans l'entreprise.
Merci de me répondre,
J-L ANDRAL